

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1426 - page 5998

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

THE INTERNATIONAL DIPLOMATIC MISSION OF THE PEOPLE'S DIPLOMACY "EUROPEAN UKRAINE".

Objet : promouvoir l'idée de l'intégration de l'Ukraine dans la communauté européenne ; la défense de ses intérêts légitimes, sociaux, économiques, scientifiques et politiques, de promouvoir la position de l'Ukraine sur la scène internationale, de créer les conditions de la mise en place de programmes pour faire connaître et de diffuser les traditions historiques l'Ukraine, d'assister les membres de l'association du point de vue social, économique, culturel et pour tous leurs autres intérêts légitimes, de promouvoir la création de contacts personnels entre les membres de l'organisation au niveau local, national et international, de participer aux discussions sur les programmes nationaux, internationaux de coopération et de développement dans l'intérêt de l'Ukraine, de développer des idées et des concepts pour développer de tels programmes, de promouvoir l'amélioration de la législation de l'Ukraine et sa mise aux normes européennes en formulant des propositions, le développement d'une image positive de l'Ukraine dans toutes les couches de la population, la promotion globale de l'intégration économique, politique, internationale et culturelle de l'Ukraine dans la Communauté européenne.

Siège social : 6, rue Saint Paul, 75004 Paris.

Date de la déclaration : 26 novembre 2015.